



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE  
Frédéric SEVE, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°60  
17 novembre 2017

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

## Un nouveau régime plus solide et plus solidaire

La CFDT se félicite que les partenaires sociaux soient parvenus à un accord sur le texte qui institue, pour les salariés du privé, un régime unifié de retraite complémentaire par fusion de l'AGIRC et de l'ARRCO.

Cet accord est l'aboutissement de 20 ans de rapprochements progressifs des régimes de retraites complémentaires du privé et s'inscrit dans la continuité de l'accord du 30 octobre 2015.

Solide, stable, et piloté de manière plus stratégique et plus efficiente, le nouveau régime de retraite complémentaire, qui verra le jour le 1<sup>er</sup> janvier 2019, est aussi plus lisible pour les affiliés. La CFDT a veillé à ce qu'il s'appuie sur les valeurs de solidarité entre tous les salariés et entre les générations, et qu'il soit centré sur la qualité de service rendu aux affiliés.

Une nouvelle fois, le paritarisme fait la démonstration de sa capacité à négocier et à trouver un accord pour la pérennité des retraites.

Le texte va être soumis prochainement à la signature des partenaires sociaux.

### SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12  
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET  
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET  
Assistante